

Regards
SUR LANDRAIS
Bulletin municipal
de Landrais (17)

Conception/Rédaction :
commission Communication

Impression :
Mairie de Landrais

Regards

SUR LANDRAIS



**La Commission
Communication
vous présente
ses meilleurs vœux
pour 2018**



JANVIER 2018 - n° 48

Chères Landraisiennes, chers Landraisiens,

Je vous souhaite une année 2018 heureuse, pleine de réussite dans tous vos projets tant personnels que professionnels.

SIVOS, l'école

Même si celle-ci ne se trouve pas au cœur de notre commune, ce n'est pas pour autant qu'il ne faille pas s'y intéresser, bien au contraire. En 2017, il y a eu la construction d'une classe en remplacement du modulaire. Je tiens à remercier Laetitia Satger, l'architecte qui a réalisé ce projet car les délais pour la réalisation de cette classe étant très courts, à peine trois mois, nous n'avions pas droit à l'erreur. Nous avons eu la chance de travailler avec des entreprises locales sérieuses, je les remercie aussi.

Dans le cadre «Vigipirate», l'Etat a demandé de protéger les entrées des écoles. Nous avons donc décidé d'implanter une clôture et des portails devant l'école. Je dois remercier Fabrice, Christophe et Robert, les employés communaux des deux communes qui ont pendant un mois réalisé ces travaux.

Puis, vous n'êtes pas sans savoir que le choix entre une semaine d'école à quatre jours ou quatre jours et demi pour la rentrée scolaire de septembre 2018 revenait aux communes. Les conseils d'écoles maternelle et élémentaire se sont réunis courant novembre pour donner leurs avis. Le vote a été légèrement favorable à la semaine de quatre jours d'école, 18voix pour et 16 voix pour quatre jours et demi. Le sondage réalisé par l'association des parents

d'élèves auprès des familles est de 94 voix pour les quatre jours et demi et 83 voix pour quatre jours. Les élus du SIVOS ont décidé de suivre les conseils d'école en donnant un avis favorable à la semaine de quatre jours d'école.

Si ce choix est validé par le DASEN (Directeur académique des services de l'éducation nationale), l'organisation de la semaine d'école se fera sur quatre jours et il en sera fini des TAP. Je tiens à remercier toute l'équipe de VLTL «Vacances Loisirs Le Thou-Landrais» pour l'organisation de ce temps d'accueil périscolaire. Depuis la rentrée des vacances scolaires de la Toussaint, nous n'avons plus d'accueil périscolaire à Landrais. Croyez bien que j'en suis désolé. Plusieurs raisons ont amené VLTL à fermer cet accueil : tout d'abord l'arrêt maladie brutal et pour de longs mois de Patricia, la directrice (il est très difficile de trouver une personne diplômée pour faire les remplacements), puis le non-renouvellement du contrat aidé et enfin le manque de fréquentation de ce service (seulement sept ou huit enfants matin et soir).

La Communauté de Communes, le PLUIH

(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat)

Ce travail, qui sera réalisé sur plusieurs années, progresse normalement, le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) a été approuvé par le Conseil communautaire ainsi que par les 27 communes. En 2018, le bureau d'étude va travailler sur le zonage, c'est une

suite page 4



MAIRIE

Tél. : 05 46 27 73 69

Fax : 05 46 27 79 46

Courriel : mairie@landrais.fr

Ouverture : du lundi au vendredi

de 14 h à 17 h (possibilité de rendez-vous en dehors des heures d'ouverture)

Vous désirez rencontrer vos élus :

Francis Menant, maire

Robert Babaud, 1^{er} adjoint

Frédérique Mour-Gasrel, 2^e adjointe

Prenez rendez-vous à la mairie.

Etat civil 2017*

Naissances

Sacha né le 6 janvier

Jules né le 10 janvier

Noa né le 11 janvier

Capucine née le 7 février

Léon né le 7 février

Lyna née le 24 février

Charlie né le 5 mai

Louis né le 15 mai

Marius né le 12 août

Mathis né le 27 septembre

Olivia née le 21 octobre

Mariages

David et Estelle, le 10 juin

Erwan et Élodie, le 8 juillet

Didier et Sophie, le 8 juillet

Décès

Guy DENIS, le 22 avril

Jean MARCHAIS, le 20 septembre

Yvon NEGRET, le 28 octobre

Yannick DÉPRÉ, le 10 décembre

** personnes ayant donné leur accord pour publication uniquement*

11 Novembre : cérémonie et repas des Aînés

La cérémonie du 11 Novembre au monument aux morts a revêtu un caractère un peu particulier cette année : après les habituels discours et minute de silence, les élèves de la classe de CE2/CM1 de l'école Joseph-Deplanne ont entonné l'*Hymne à la Joie*, suscitant une belle émotion dans l'assistance.

Après le traditionnel verre de l'amitié, le repas des Aînés a été servi dans la salle des fêtes. Un moment de convivialité toujours très attendu par nos anciens que les aléas de la vie isolent parfois. Cette année, l'animation a été assurée avec brio et beaucoup d'humour et de malice par un groupe de la Grouée du Père François. Un grand merci à eux pour cette belle et généreuse initiative !



Noël des enfants

Le 17 décembre, les petits Landraisien avaient rendez-vous avec le grand bonhomme à la hotte à la salle des fêtes du village.

Ils ont d'abord été charmés par le spectacle *Le Concert de Noël*, avant d'échanger bisous et chocolats avec le Père Noël. Un grand goûter a conclu comme de coutume cet après-midi dédié à nos plus jeunes.

Concert à l'église

Pour célébrer la réouverture de notre église après presque deux années de travaux, un concert y a été donné par la chorale «A Travers Chants» d'Aigrefeuille, suivi d'un vin d'honneur dans la salle des fêtes.

Une jolie manière de réunir et de remercier encore une fois tous les généreux donateurs, particuliers et entreprises, sans qui ces importants travaux de restauration n'auraient pu être menés à terme.

Merci à eux, merci à vous qui avez participé par vos dons, par vos actions à la conservation de cet élément majeur de notre patrimoine communal !



phase importante pour les communes. Chaque commune souhaite savoir quels seront les terrains ouverts à l'urbanisation. Nous serons bien sûr consultés, habitants et Conseil municipal. Pour l'instant, nous devons attendre que le PLUIH soit approuvé pour la réalisation d'un projet communal. J'ai utilisé le droit de préemption au nom de la commune pour l'acquisition d'une parcelle d'un hectare qui touche le bourg. Sur ce terrain, il pourrait y avoir un bâtiment qui serait partagé par différents professionnels de la santé, infirmière, kiné, ostéopathe, pourquoi pas médecin... et aussi esthéticienne, coiffeur... Le reste du terrain pourra être vendu en lots à bâtir. Nous allons dès maintenant travailler sur ce projet pour être prêt dès l'approbation du PLUIH. En attendant, ce terrain sera semé d'une jachère fleurie.

Finances communales

Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire, depuis plusieurs années, les dotations globales de fonctionnement versées par l'Etat sont en baisse. En 2017, nous avons reçu environ 30 000 euros de moins qu'en 2014. Normalement, le gouvernement actuel ne devrait plus y toucher. Mais je suis inquiet quant à la suppression annoncée de la taxe d'habitation. Serons-nous vraiment indemnisés comme prévu au centime près, et qu'en sera-t-il pour les prochaines années ? En cours d'année, nous avons dû modifier notre programme d'investissement. Une opportunité s'est présentée en juin par la demande d'ouverture d'un cabinet d'infirmière sur notre commune. J'ai proposé le seul local disponible, l'ancienne bibliothèque au 6 rue du Logis. Ce local convenant, nous avons entrepris aussitôt les travaux. Le 1^{er} octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir une infirmière sur notre commune, Elodie Deray. Puis en juillet, nous avons rencontré un couple qui s'intéressait à

la reprise de l'épicerie-café-restauration. Après plusieurs rencontres, nous avons décidé d'accepter de nous engager avec eux pour la reprise de ce commerce. Nous attendons avec impatience l'ouverture qui devrait avoir lieu début février. Je souhaite une belle réussite à Sarah et Éric Sabot pour ce beau projet pour eux et pour la commune.

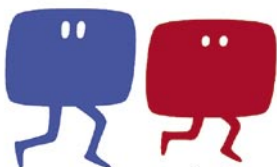
Travaux d'enfouissement

Ces travaux commencés en 2016 seront prochainement terminés. Enfin je l'espère. Dès maintenant, il faut réfléchir au réaménagement des rues. Les premiers chiffres annoncés ont de quoi faire peur : pour refaire l'ensemble des rues du centre bourg en respectant le cheminement piéton et toutes les normes d'accessibilité, et sans prendre en compte la rue du Breuil-Saint-Jean qui est une départementale, il nous faudrait 800 000 euros. A moins d'un généreux mécène, c'est une dépense impossible pour notre commune. Je vais reprendre une citation d'Antoine de Saint Exupéry : «Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible».

Remerciements

Merci bien sûr à tous les bénévoles des associations de notre commune pour ce qu'ils nous apportent tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir les rejoindre. Merci aussi au personnel communal pour leur travail et leur disponibilité. Je remercie particulièrement cette année le groupe d'enfants et les enseignants qui sont venus chanter *L'Hymne à la Joie* lors de la cérémonie du 11 Novembre. Les habitants et moi-même avons été très touchés par cette initiative. Je vous souhaite à toutes et à tous pour cette année 2018, **une santé de fer, un moral d'acier et des finances en or.**

Votre maire,
Francis Menant



CHANGEMENT DE FRÉQUENCES DE LA TNT

Le **23 janvier 2018**, notre commune sera concernée par des **modifications de fréquences de la TNT**. Cette opération aura un impact sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'**antenne râteau** : ils devront procéder à une **recherche des chaînes** pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après cette date. La recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande du téléviseur ou de l'adaptateur TNT.

Principales décisions

Séance du 6 février 2017

❖ PROJET DE PARC ÉOLIEN

Enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter un parc éolien sur les communes de Landrais et de Chambon : **les conseils municipaux sont appelés à donner leur avis sur la demande d'autorisation** (il s'agit de l'extension du parc existant sur la commune voisine de Péré).

Il est prévu l'installation d'une éolienne sur Chambon et de 3 éoliennes sur Landrais (le Haut de la Goguelurie).

Jacques PINAUD et Philippe MOINARD, concernés par le projet, ne prennent pas part aux discussions ni au vote. Après avoir procédé au dépouillement des votes à bulletins secrets, le Conseil municipal de Landrais a voté à **5 voix pour, 4 voix contre, 3 votes blancs.**

❖ TARIF PHOTOCOPIES

Noir et blanc : 0,15 € pour le public et 0,06 € l'unité pour toute photocopie au-delà de 50 tirages pour les entreprises ou les associations communales.

Couleurs : 0,30 € pour le public et 0,15 € les photocopies au-delà de 50 tirages pour les entreprises ou les associations communales.

❖ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le préfet souhaite qu'un **élu référent** soit nommé au sein de chaque collectivité. **Robert BABAUD**, adjoint au maire, a été désigné. Il pourra être le relais de la politique locale de sécurité routière et, avec l'appui de la mission coordination sécurité routière, être le porteur d'actions de sensibilisation auprès de la population.

❖ SIVOS : PARTICIPATION FINANCIÈRE 2017

Le besoin de financement en section de **fonctionnement** du SIVOS pour 2017 s'élève à 428 400 €. Part population : Le Thou **71 %**, Landrais **29 %**. Part effectifs : Le Thou **83 %** (277 élèves), Landrais **17 %** (58 élèves). **Participation de Landrais : 98 532 €** pour 2017.

Section d'**investissement**, besoin de financement du SIVOS : 40 000 €. Part communale au prorata de la population : **11 600 €** pour 2017.

Séance du 27 mars 2017

❖ BUDGET COMMUNAL

Le budget communal a été développé dans le *Flash-Infos* de septembre.

Séance du 15 mai 2017

❖ MISES AUX NORMES ACCESSIBILITÉ DES PORTES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les portes 2 vantaux de la bibliothèque municipale donnant dans la cour située

à l'arrière de la mairie ne répondent pas aux normes d'accessibilité et sont en mauvais état ; elles n'assurent plus ni l'isolation ni la sécurité des lieux.

Des devis ont été établis. Le coût HT des travaux est estimé à **3 482,74 €** (soit **4 179,29 € TTC**).

Subventions attendues :

- Conseil Départemental 1 044,82 € (30 % montant HT des travaux)
 - Autofinancement (sur TTC) 3 134,47 €
- Le Conseil municipal accepte le plan de financement proposé.

❖ ACQUISITION PARCELLE B 782

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'acheter la parcelle cadastrée section **B 782**, sise au Fief de Péré, à Landrais, d'une contenance de 11a 50, classée en «terre» à Julien GUICHARD. Le prix de vente a été arrêté à 5 000 € l'hectare, soit **575 €**.

❖ PRET ACQUISITION PARCELLE ZK23

Le Conseil municipal vote la réalisation à la Caisse Epargne Aquitaine Poitou-Charentes d'un emprunt d'un montant de **45 000 €** destiné à financer l'acquisition d'une parcelle cadastrée section ZK 23. Cet emprunt aura une durée de **10 ans**. Ensuite, la Commune se libérera de la somme due à la Caisse Epargne Aquitaine Poitou-Charentes par suite de cet emprunt, en 10 ans, au moyen de **trimestriétés** payables aux échéances qui seront indiquées dans le contrat de prêt et comprenant la somme nécessaire à l'amortissement progressif du capital (échéances constantes) et l'intérêt dudit capital au **Taux Fixe de 1,15 % l'an**.

❖ PROJET D'INSTALLATION D'UNE INFIRMIÈRE A LANDRAIS

Une infirmière libérale aimerait pouvoir disposer d'un local à Landrais pour s'installer quelques heures par jour (le matin). Pour répondre à sa demande, le rez-de-chaussée du local de l'ancienne bibliothèque pourrait convenir. Il faut pour cela procéder à des travaux d'aménagement intérieur et changement des ouvertures et créer une rampe d'accès. Le Conseil municipal est favorable à cette initiative qui permettrait un service à la population.

Séance du 12 juin 2017

❖ INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Dans le cadre de l'inventaire des zones humides nécessaire pour l'élaboration du PLUiH de la Communauté de Communes Anis Sud, la commune de Landrais doit mettre en place un groupe d'**acteurs locaux** (15 personnes maximum) chargé d'accompagner la démarche dudit inventaire, réalisé par un presta-

taire de service. Seront membres de ce groupe : M. le Maire, Francis MENANT, élu référent, Olivier MARCHAIS (syndicat de rivière SIAH Gères et Devise), M. le Président «Rive Droite du canal de Charras», Fabrice TURGNE, agriculteur et élu, Philippe MOINARD, agriculteur et élu, Benoît FOUGERIT, agriculteur extérieur à la commune, François CAILLON, ayant la mémoire de l'avant remembrement, Francis MOINARD, représentant d'une association de chasse, James RENO, propriétaire foncier, un représentant de l'association de protection de l'environnement Nature Environnement 17, un représentant de l'Amicale des Pêcheurs du «Gardon Aigrefeuillais», un représentant du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 17, un représentant de la CLE ou de la cellule animation de la CLE, un représentant de la Communauté de Communes Anis Sud et un représentant du Service Départemental de l'Agence Française pour la Biodiversité (ex ONEMA 17).

Séance du 4 septembre 2017

❖ ACQUISITION PARCELLE LES GRANGES

François CAILLON, propriétaire concerné, ne prend pas part au vote.

Suite aux divisions foncières qui ont eu lieu rue du Pré Tréni aux Granges (9 lots à bâtir), il a été convenu dans le plan de division que la parcelle située en pointe pour 1 033 m² et non constructible (lot L) appartenant à François CAILLON serait vendue à la commune de Landrais. Comme prévu dans le PLU approuvé le 24 avril 2007, il y sera aménagé un bassin de rétention afin de récupérer les eaux de pluies du hameau.

Le coût d'achat proposé est de 1 € le m². Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à établir un acte administratif à le signer ainsi que toutes les pièces relatives à cet achat.

❖ CONTRAT DE LOCATION D'UN LOCAL A USAGE PROFESSIONNEL

Suite à la demande d'Elodie DERAY, souhaitant s'installer en tant qu'infirmière libérale sur notre commune, le Conseil municipal décide de lui consentir un contrat de location d'un local à usage professionnel, sis 6 rue du logis à Landrais à compter du 1er octobre 2017.

Le loyer est fixé à 250 € par mois et payable d'avance, (l'eau, l'électricité... seront à la charge du locataire). 2 mois de caution seront exigés.

Suite page 6

Séance du 20 novembre 2017

❖ NUMEROTATION DES MAISONS RUE DU PRÉ TRÉNAI LES GRANGES

Compte tenu des constructions nouvelles dans la rue du Pré-Trénaï aux Granges et pour répondre à la demande du Cadastre et de France-Télécom, il est nécessaire de procéder à une numérotation des maisons et des parcelles constructibles et à une renumérotation de l'habitat déjà existant.

M. le Maire soumet aux conseillers une proposition de numérotage en respectant le côté pair et impair de la rue, soit dans ce cas le côté pair, et une numérotation croissante en prolongement de la rue du Pré Trénaï à partir du n° 6, soit une numérotation allant de 8 à 26. Il est nécessaire de modifier le n° 8 existant en le remplaçant par le n°12. Les propriétaires concernés seront avisés de ce changement.

❖ SUBVENTION CHORALE «A TRAVERS CHANTS»

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité décide d'octroyer à la chorale «A Travers Chants» une subvention de 100 €.

Séance du 4 décembre 2017

❖ CONTRAT DE LOCATION D'UN IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL ET A USAGE D'HABITATION 3 PLACE DE LA MAIRIE

Le commerce de Landrais est fermé suite à une liquidation judiciaire prononcée par le Tribunal de commerce de La Rochelle en date du 25 novembre 2016. La commune est propriétaire des locaux et d'une licence de IV^e catégorie.

Dans le cadre du devenir du café épicerie, il a rencontré un couple intéressé pour reprendre l'activité de ce commerce, qui correspond à l'attente de la municipalité :

épicerie, café, restauration, développement du bio en privilégiant les circuits courts, animations à thèmes...

Il sera donc loué à Sarah et Eric SABOT les locaux sis 3 place de la Mairie à Landrais à compter de janvier 2018. La licence 4^e catégorie sera mise à disposition des exploitants gratuitement.

Le loyer annuel est fixé à **3 600 € HT, soit 4 320 € TTC pour la partie commerciale** et à **4 800 € TTC pour le logement** situé à l'étage et indissociable du commerce.



Le registre des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet : landrais.e-monsite.com

Epicerie : on ouvre !!!

Enfin, pas tout de suite ni demain. Mais bientôt. Plus exactement le **1^{er} février** prochain.

Hé oui, notre épicerie va enfin revivre ! Après plus d'un an de fermeture, suite à la liquidation judiciaire du précédent, notre magasin général du centre-bourg va réouvrir prochainement grâce à Sarah SABOT (et à Éric, son mari).

Ce jeune couple, qui recherchait depuis quelques temps déjà un commerce de village à reprendre, a choisi de se fixer à Landrais pour y relancer l'épicerie-café.

Et ce ne sont pas les projets qui leur manquent : outre l'épicerie classique et bio, ils ont l'intention de proposer dépôt de pain, bar-café, dépôt de gaz (avec possibilité de livraison à domicile), journaux



locaux, petite restauration. Ils envisagent également des week-ends à thème (karaoké, foot, rugby, belote, jeux de société...) et par la suite jeu de fléchettes, relais colis, jeux de grattage... Les raisons ne nous manqueront donc pas pour leur rendre visite !

Premières prévisions pour les horaires d'ouverture : 7 h 30 / 20 h en semaine et 7 h 30 / 23 h le week-end avec fermeture hebdomadaire le mardi ou le jeudi (à réguler en fonction de la fréquentation).

Pour cette réouverture tant attendue, la commune s'emploie à remettre à neuf les locaux (tapisseries, peintures...)

Nous espérons vivement que vous aurez tous à cœur de réserver le meilleur accueil à Sarah et sa famille et de leur accorder votre confiance. Nous avons tous déploré les périodes de fermeture de notre commerce local, n'oublions pas qu'il a besoin de notre clientèle à tous pour continuer à nous apporter ces services de proximité qui participent de la vie du village.

Travaux au cimetière

Des travaux d'aménagement sont en cours au cimetière : un **nouvel ossuaire** conforme aux normes a été construit et un **jardin du souvenir** dédié à la dispersion des cendres est en cours de création.

D'autre part, l'ouverture d'un **passage piéton** dans le mur côté parking est à l'étude. Il permettrait un accès au cimetière plus sécurisé.



SIVOS Le Thou-Landrais

Sécurisation des écoles

Dans le cadre du plan de protection Vigipirate, le gouvernement a préconisé l'installation de clôtures de protection pour les écoles. Le SIVOS a donc fait procéder à l'implantation d'une clôture grillagée et de portails sécurisés devant l'entrée de l'école. Les travaux ont été réalisés par les employés de communes de Landrais et de Thou.

Effectifs des écoles

Ecole maternelle : 118 élèves répartis sur 5 classes (dont une dans le bâtiment construit cet été en remplacement du modulaire).

Ecole élémentaire : 210 élèves répartis sur 8 classes.

Organisation de la semaine scolaire

Le choix de l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2018 a été confié aux communes. Deux options ont été proposées : semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) ou semaine de quatre jours et demi (mercredi matin en plus).

Les parents d'élèves ont été consultés par le biais d'un questionnaire, puis les conseils d'écoles se sont exprimés sur ce sujet. Il en est résulté une légère préférence pour un retour à la semaine de quatre jours.

Les élus du SIVOS ont entériné ce choix en émettant un avis favorable à une organisation de la semaine scolaire sur quatre jours. Il faut maintenant que ce choix soit validé par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale pour devenir effectif à la rentrée de septembre.

Ecole maternelle

Fête de Noël

Un goûter a été offert aux enfants et le père Noël est venu dans chaque classe déposer des cadeaux

Effectifs

Cette année, 118 élèves sont inscrits à l'école maternelle, de la Petite Section à la Grande Section (5 classes).

Bienvenue à Ariane Desmarais (classe PS), Frédérique Masson et Julie Guegan (classe de PS/MS) et aussi à Clémence Cordeau et Thibault Dairain qui se partagent la classe des MS.

Au cours de cette année, plusieurs activités rythmeront la vie de l'école :

- un spectacle de la compagnie des 3 Chardons, en mars
- le carnaval avec l'Association de Parents d'Elèves, en mars
- la Semaine de la Maternelle avec la participation des familles
- une sortie de fin d'année, en mai
- la fête des écoles en juin

*Toute l'équipe vous souhaite
une bonne année 2018 !*

Ecole élémentaire

Fête de Noël

Les «Cycle 2» à Landrais lors du marché de Noël.



Inscriptions 2018/2019

Pour les enfants nés en 2015 pour la petite section et pour les nouveaux arrivants sur la commune uniquement, nés en 2014 pour la moyenne section et ceux nés en 2013 pour la grande section.

Sur rendez-vous à l'école maternelle, principalement **les lundis** à partir du lundi 26 février jusqu'au 30 avril 2018.

Documents à fournir : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile, certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé.

Audrey CHAIGNEAU : 05 46 35 08 36

APE Le Thou-Landrais

L'APE, c'est quoi ?

L'Association des Parents d'Elèves (APE) Le Thou Landrais est une section du conseil local FCPE dont nous portons les valeurs. Les représentants des parents d'élèves ont pour rôle de :

- représenter les parents et de poser leurs questions lors des conseils d'école
- d'entretenir le lien entre les familles et les enseignants
- d'aider et soutenir les familles
- de veiller à l'intérêt de l'enfant, sa sécurité, son environnement.

Tout parent peut à tout moment solliciter un représentant élu.

Nous avons une autre casquette : **nous animons !**

Nous proposons des manifestations pour soutenir financièrement les projets de l'école.

Cette année, nous avons organisé des ventes de jus de pomme (près de 900 litres vendus) et de viennoiseries (à la sortie de l'école chaque mois), un concert offert par «Les enfants du blues», un vide-grenier et la kermesse (tour à tour sur les communes du Thou et de Landrais). Nous avons aussi tenu une buvette lors du Troc famille, des marchés de Noël, du loto de l'élémentaire et de la fête de l'école.

Pour organiser tous ces moments qui participent à la vie de nos communes et permettent de récolter des fonds pour les projets dont bénéficient nos enfants, nous avons besoin de vous ! L'APE, c'est nous tous, parents d'élèves, concernés par la scolarité et le bien-être de nos enfants.

Nathalie Dauvé
Présidente
06 82 34 05 65

Lors de l'assemblée générale du 2 octobre, les membres du bureau 2017/2018 ont été désignés :
Présidente : Nathalie Dauvé
Vice-président : Pascal Lahaye
Trésorière : Sophie Goin
Trésorière adjointe : Stéphanie Bordenave-Juchereau
Secrétaire : Florence Izoré
Secrétaire Adjoint : Tiphaine Minet

Manifestations à venir

Mars : Buvette au loto de l'école élémentaire le 3, Soirée musicale le 24
Avril : Carnaval

Mai : Vide-grenier le 27

Juin : Buvette de la fête de l'école, repas partagé et Kermesse de l'APE
Juillet : Rallye vélo

Des ventes de **viennoiseries** auront lieu les vendredis 29 septembre, 24 novembre, 22 décembre, 26 janvier, 9 février, 30 mars, 27 avril, 25 mai et le 29 juin.

Bibliothèque municipale



Horaires d'ouverture

Mercredi 10 h - 12 h
et 14 h - 16 h 30
Vendredi 17 h - 19 h
Samedi 10 h - 12 h

Réseau des bibliothèques Aunis Sud

Pour rechercher des documents, consulter votre compte lecteur, réserver des documents et faire des propositions d'achat, à l'aide de votre nom et votre date de naissance : <http://mediatheques-cc-aunis-sud.c3rb.org/>

Ateliers (gratuits)

Ecriture le mardi de 10 h à 12 h tous les 15 jours

Bébé lecteur le mardi de 10 h à 12 h tous les 15 jours

Récré de la Bibli le mercredi de 15 h à 17 h tous les 15 jours

Les dates de ces ateliers sont sur le blog ou affichés à la bibliothèque.

Inscription à la bibliothèque

2 € pour l'année, gratuite pour les enfants, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Achats de documents

Nous avons récemment acheté des documents, dont certains prix littéraires, des BD (le 4^e tome «Les vieux Fourneaux», «Chacun son chat» de Géluck, entre autres), des romans policiers... Venez les emprunter !

Atelier Généalogie

Le samedi 31 mars à partir de 15 h, **Violaine Peintre**, membre de l'association «Le fil d'Ariane» et bénévole à la Bibliothèque de Chambon, animera un atelier généalogie à la bibliothèque de Landrais. Cet atelier ne peut accueillir que 15 personnes, 3-4 personnes maximum par bibliothèque (atelier ouvert aux habitants de Landrais, Le Thou, Ciré et Aigrefeuille). Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître au plus vite.

Tél. : 05 46 42 19 94

Mail : bibli.landrais@orange.fr

Blog : <http://lirealandrais.wordpress.com>



Les bénévoles de la bibliothèque municipale vous souhaitent une très bonne année 2018 et de très belles lectures !

RAM - Relais Assistant.e.s Maternel.le.s

Vous êtes parent d'un enfant de moins de 6 ans, en recherche d'activités, d'informations ou d'un mode d'accueil, pourquoi ne pas contacter votre RAM ?

Un Relais Assistant.e.s Maternel.le.s est un espace agréé par la Caisse d'Allocations Familiales et animé par des professionnel.le.s. C'est un lieu d'information, d'orientation, de rencontre, d'échange et d'animation, au service des parents, des assistant.e.s maternel.le.s et des professionnel.le.s de la petite enfance.

Accessibles librement et gratuitement, les RAM accueillent les familles en recherche d'un mode d'accueil et peuvent vous accompagner dans votre rôle de particulier employeur et de parent.

Les RAM proposent des ateliers d'éveil en itinérance ainsi que des sorties et des manifestations partenariales. Les inscriptions aux activités du relais s'effectuent toute l'année... il est toujours temps de nous rejoindre.

Pour en savoir plus, pour participer au relais, pour un questionnement en tant que parent employeur, pour une recherche d'accueil... n'hésitez pas à contacter la responsable du relais de votre secteur : 4grainsdesoleilram@gmail.com

RAM CdC Aunis Sud (secteur Sud-Est)

Véronique Chalots - 06 16 29 57 98

v.chalots@aunis-sud.fr - <http://aunis-sud.fr/>

Vous pouvez également trouver de l'information sur les RAM, les autres services d'accompagnement à la fonction parentale et sur les accueils petite enfance et enfance sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales : www.mon-enfant.fr

BIJ - Forums Jobs

En 2018, le BIJ - Bureau Information Jeunesse - de la Communauté de Communes Aunis Sud organise deux forums «Jobs» (jobs d'été, jobs étudiants) en partenariat avec la Mission Locale La Rochelle-Ré-Aunis et le Pôle Emploi La Rochelle-Villeneuve : mercredi **28 mars** de 14 h à 17 h (Foyer communal à Aigrefeuille) et mardi **10 avril** de 10 h à 16 h (Salle du lavoir à Surgères). Ces journées s'adressent aux jeunes à partir de 16 ans.

Au programme :

- Des offres d'emplois
- Des rencontres avec les employeurs
- Des jobs et des stages à l'étranger
- Des conseils et aides pour le CV et la lettre de motivation
- Des infos sur l'animation (BAFA...)
- Inscription au service baby-sitting. Le Bureau Information Jeunesse propose un service baby-sitting : c'est un service de mise en relation gratuite entre baby-sitters (à partir de 16 ans) et parents.

Contact :

Christelle BITAUDEAU

Bureau Information Jeunesse - CdC Aunis Sud

Maison de l'Emploi - Square du Château

BP 89 - 17700 SURGERES

05 46 07 76 10 - bij@aunis-sud.fr



Bambins d'Aunis

Des accueils enfants parents professionnel.le.s à Landrais !

Le mercredi matin à partir de 9 h 30, à la salle des fêtes, l'association parentale «Les Bambins d'Aunis» vous accueille. Ce sont les accueils enfants, parents, professionnel.le.s où l'on vient partager un bon moment, rencontrer d'autres parents, parfois même des grand-parents et des professionnel.le.s de la petite enfance.

On y partage un café, des échanges sur les enfants et leur évolution. Ainsi se mélangent interrogations, partage d'expériences et de savoirs, tout en s'émerveillant de l'instant que l'on vit avec les enfants.

Les enfants s'y rencontrent, se découvrent et explorent sous le regard bienveillant des adultes. L'espace est aménagé de manière à ce que chaque enfant puisse découvrir, se construire et expérimenter à son rythme et selon ses envies ! On y retrouve ainsi des jeux autonomes, un espace de motricité, un espace de jeux de construction et un petit coin calme où l'on peut se raconter des histoires.

Chaque semaine, le petit groupe d'enfants évolue ensemble, se voit grandir et retrouve les copains. Venez nous rejoindre pour partager un moment de jeu avec votre enfant (accueils gratuits hormis l'adhésion de 25 € à l'année).

Nos différents services :

☀ Multi accueil à Forges 22 places pour enfants de 3 mois à 4 ans

☀ Multi-accueil Itinérant pour enfants de 1 à 4 ans sur 3 communes : Aigrefeuille, Le Thou et Saint-Christophe

☀ Accueils Enfants Parents / Professionnels pour adultes accompagnants de jeunes enfants sur 4 communes : Aigrefeuille, La Jarrie, Montroy et Landrais

☀ Accueil Collectif de Mineurs pour enfants scolarisés de 3 ans à 11 ans : accueils périscolaires, mercredis, petites et grandes vacances, Temps d'Accueil Péri-éducatifs.

Si vous souhaitez plus d'information sur tous nos services, contactez-nous à Forges :

**Association parentale
«Les Bambins d'Aunis»**

Multi-Accueil

Multi-Accueil Itinérant

Accueils Enfants

Parents Professionnel.le.s

Centre de loisirs

05 46 35 58 23

bambinsdaunis@wanadoo.fr



Soutenue par la CdC Aunis Sud, le Sivom Plaine d'Aunis, les communes d'accueil, la CAF, la MSA et le Conseil Départemental

Concours des villages fleuris

Cette année encore, notre village a obtenu le **3^e prix ex-aequo** au concours départemental des villages fleuris, récompensé par un lot de plantes d'une valeur de 110 €. Ces plants serviront de point de départ au réaménagement des espaces verts du centre bourg (parking de la mairie, bacs à plantes devant la sacristie...).

L'inventaire de terrain des zones humides a commencé en décembre 2017

Dans le cadre de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** par la Communauté de Communes Aunis Sud, la réalisation des inventaires communaux des zones humides est rendue obligatoire par les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

C'est pourquoi, comme décidé lors de la réunion du conseil municipal du 12 juin 2017, la Commune de Landrais réalise l'inventaire des zones humides afin d'intégrer ces zones au document d'urbanisme.

Le cabinet Hydro Concept a été retenu par la Communauté de Communes Aunis Sud pour mener à bien cette étude sur 12 communes dont la nôtre.

Il devra, pour ce faire, accéder à des parcelles de terrains privés afin de réaliser un travail de repérage des zones humides et réaliser des sondages de terrains dans le courant de 2018.

Lors des réunions des 5 et 12 décembre dernier, les exploitants agricoles ont pu prendre connaissance des critères d'identification des zones humides telles que la végétation et la pédologie (étude du sol) ainsi que de l'organisation de cette phase de terrain.

Le groupe d'acteurs constitué par la commune suivra de façon précise le rendu de l'étude lors d'une réunion de restitution.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie.



Empoisonnement de l'étang

Le 7 décembre 2017, «**Le Gardon Aigre-feuillais**» a procédé comme chaque année à l'empoisonnement de l'étang du Pré Maréchat : tanches, gardons, brèmes et perches.

Verger du Pré Maréchat

En décembre 2016, une trentaine de Landraisiens de bonne volonté se retrouvaient à l'entrée du village pour planter 120 pommiers et une dizaine de poiriers, tous de variétés locales : le verger du Pré Maréchat était né.

Après cette première année de végétation, la quasi-totalité des fruitiers a bien pris racines. Il nous faut maintenant envisager la suite des soins à leur apporter (formation, taille, traitements...)

Dans ce but, **une association va se créer** avec toutes les personnes désireuses de participer à l'entretien du verger. Si vous souhaitez en faire partie et y apporter votre savoir-faire ou seulement votre bonne volonté et votre désir de participer à cette aventure collective, rien de plus simple : il vous suffit de vous faire connaître en mairie.

Ne soyez pas timides, nous vous attendons nombreux : **les pommiers du Pré Maréchat comptent sur vous !**



La Grouée du Père François

- Enfin voyons Gustin, quand nous marions -ji ?
- Mais, après les Spectacles Charentais de La Grouée

O sera au THOU

Samedi 24 et Dimanche 25 février 2018

a 20 h 30 a 14 h

Et a LANDRAIS

Samedi 3 et Dimanche 4 mars 2018

Vendredi 9 et Samedi 10 mars 2018

a 20 h 30 a 14 h

- T'as raison Gustin
J'allons ben rigoler

- Ouais, mais o faut réserver,
en téléphonant :

CAILLON François
05 46 27 73 81

MAZEAU Marcel
05 46 43 39 47



Amicale de Landrais

- 10 septembre 2017 : nous avons organisé notre repas champêtre.
- 27 septembre : début des répétitions pour le cabaret, qui aura lieu les 17, 18, 23 mars 2018.
- 12 octobre : Assemblée Générale.

Cette année, nous avons la chance d'avoir de nouvelles recrues et, tous ensemble, nous répétons les mercredis soir. Le thème de notre spectacle sera «Bizarre» avec plein d'idées originales et insolites.

Nous nous réunirons avec nos amis du Comité des fêtes de Péré, le 12 janvier, pour partager la galette des rois.

L'Amicale de Landrais vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et surtout, une bonne année 2018.

Christophe CHANTREAU, président



Vacances Loisirs Le Thou-Landrais

«Belle année 2018 et les nouveautés de VLTL»

Cette année scolaire 2017/2018 est complexe et difficile pour l'association et les parents utilisateurs.

Même si nous espérons que la rentrée de vos enfants s'est déroulée dans les meilleures conditions, votre association a rencontré des difficultés d'organisation qui ont nécessité des modifications dans l'utilisation des services du périscolaire.

3 raisons principales

1- Le problème de santé majeure de Patricia Forestier (directrice du périscolaire de Landrais et des mercredis après-midi sur Le Thou) l'a contrainte à suspendre ses activités professionnelles pour plusieurs mois. L'association a donc dû déménager les services du périscolaire de Landrais sur le site du Thou.

2- Sur les 10 emplois de l'association, 4 sont en contrats aidés dont 3 s'arrêtent entre octobre et novembre et le 4^e en avril 2018. Nous travaillons activement avec

le Conseil d'Administration et le SIVOS pour tenter de trouver des solutions pour maintenir des services d'accueil répondant à la qualité et aux normes de sécurité pour accueillir vos enfants

3- Le nombre d'enfants fréquentant le périscolaire a augmenté en ce début d'année et notre capacité d'accueil est limité par la surface et le nombre d'animateurs/directrices. Avec le déménagement de Landrais sur Le Thou, nous avons pu obtenir une dérogation et des aménagements transitoires.

Conséquences

Depuis le 6 novembre 2017, nous avons mis en place un système d'inscription préalable chaque mois pour l'accueil périscolaire du matin et du soir (comme cela existait déjà pour les mercredis après-midi) pour limiter le nombre d'enfants si besoin était.

Le règlement intérieur est donc modifié en conséquence et chaque adhérent a reçu une information.



Merci de votre compréhension et de ne pas vous en prendre au personnel de VLTL qui subit également toutes ces modifications.

Le 6 novembre 2017, l'association s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire afin de faire évoluer ses statuts : grâce à votre participation de 122 votants sur les 197 familles adhérentes, nous avons donc entériné les changements de statuts et la désaffiliation à l'ancienne fédération nationale.

Merci de votre compréhension pour tous ces changements et nous vous remercions de nous sommes une poignée de bénévoles administrateurs qui travaillons comme vous et tentons de maintenir des services de qualité en totale collaboration avec l'équipe de salariés.

Pour le Conseil d'administration la présidente, Sylvie Guillemain

Directrices : Nathalie FOIREAU, Christine DESFOUGÈRES ou Annabelle PENIN ou Patricia FORESTIER (Aurore PLOQUIN, remplaçante), à la salle du Thou ou au 05 46 35 12 24

Présidente de l'association VLTL : Sylvie Guillemain-Girard - 06 88 61 24 92 - sylvieguillemain@sfr.fr et/ou tout membre du conseil d'administration (liste affichée dans les locaux d'accueil)

Sites mairies consultables

La Landraisienne



Une année dans la vie de la Landraisienne, ça ressemble à quoi ?

Ça commence en janvier-février, avec l'**assemblée générale** de l'association. Bilan de l'année écoulée, projets de celle à venir, cidre et galette des rois... la routine de toute association, rien d'extraordinaire...

Puis arrive le printemps, et les choses sérieuses commencent :

- **Dimanche de Pâques** : environ 80 gamins et leurs parents affluent au camping pour une grande chasse aux œufs dans les buissons, et repartent les poches pleines d'œufs, de poules et de lapins en chocolat (photo).

- **14 juillet** : le ban et l'arrière-ban de l'association se mobilisent pour installer la place de la Mairie, animer les stands de jeux et le tournoi de boules l'après-midi, préparer et servir le grand repas du soir et encadrer le feu d'artifices.



- **31 octobre** : c'est le grand rendez-vous de la balade des sorcières, randonnée semi-nocturne et dînatatoire autour du village pour plus de 250 sorcières, fantômes et autres gnomes...

- **Fête de Noël** : l'association offre le spectacle de Noël aux enfants.

Si participer à l'une, l'autre ou toutes ces activités vous tente, pas d'hésitation : rejoignez-nous ! Pour un coup de main occasionnel ou une participation plus régulière, vous serez toujours les bienvenus !

Des questions, des informations ? Contactez Christophe Giraudeau ou Cyrille Ospel.

Assemblée générale ouverte à tous
lundi 22 janvier
à 20 h
salle des associations

C. GIRAudeau (président) 05 46 43 30 54 - C. OSPEL (secrétaire) 05 46 42 45 36

PAPJ Plaine d'Aunis, Pleine de Jeunes



Bye bye 2017, Bonjour 2018 !

Et voilà, nous y sommes, l'année 2018 est arrivée, place à de nouveaux projets...

Au pôle jeunesse de PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes), les projets à venir sont les suivants :

- un **séjour Neige** au Cœur de Barèges du lundi 12 au samedi 17 février ; au programme : découverte du ski alpin, balade en chiens de traîneaux, luge, soirée au coin du feu...

- un **tournoi de jeux vidéo** sur deux jours durant les vacances de printemps.

- un **séjour à l'étranger** : pour cet été, un groupe de jeunes est en recherche pour l'organisation de ce projet.

Mais au fait, on fait comment pour rejoindre le pôle jeunesse de PAPJ ?

Et bien il suffit d'être dans l'année de ses 11 ans OU d'être en CM2.

Comment faire pour s'inscrire ?

1/ Prendre contact avec un animateur.

2/ Compléter une fiche de renseignement, une fiche sanitaire et le règlement intérieur.

3/ S'acquitter d'une adhésion de 15/17/20€ (tarifs dégressifs suivant le nombre d'enfants adhérents).

Et si tu veux juste découvrir PAPJ sans t'engager, c'est possible !!

Comme tous les ans, les animateurs proposent une **soirée Evènement**

Géante / Gratuite / Ouverte aux CM2 et 6^e. Lors de cette soirée, un décor fantastique est construit dans une salle des fêtes et toute la soirée les jeunes découvrent des jeux divers et variés et peuvent relever des challenges sur écrans géants...

Cette année c'est «Kermesse Party» et elle se déroulera le vendredi 26 janvier 2018 dans la salle des fêtes du Thou.

Pour plus d'information sur nos actions et nos programmes d'animations, n'hésitez pas à consulter notre site : www.papj.fr



Aurélien : 06 21 82 36 20 - Virginie : 06 20 08 70 85
 Mail : jeunesse@papj.fr



Les Petites Mains de Landrais

Le dimanche 3 décembre 2017 de 10 h à 18 h, les associations «Les Petites Mains» et «Douni Paalga» ont organisé un **Marché de Noël** dans la salle des fêtes de Landrais, avec une vingtaine d'exposants : créateurs et producteurs locaux.

La troupe de danse tahitienne Here Ora de Rochefort et le Père Noël ont animé cette journée pour le plus grand plaisir des visiteurs et des exposants.

Philippe, Patricia, Franck et les autres bénévoles de «Douni Paalga» ont affronté le froid dehors pour nous préparer et nous servir à midi : assiettes d'huîtres et galettes de blé noir et toute la journée : crêpes, café, vin chaud... Merci à eux de nous avoir restauré et réchauffé.

Les Petites Mains se retrouvent tous les mardis de 14 h à 17 h dans la salle des associations pour coudre et broder. Elles effectuent aussi de petits travaux de couture à la demande. L'adhésion au club est de 10 € pour l'année.

Les Petites Mains de Landrais vous souhaitent une très bonne année 2018 !

Gaby Chaignaud 05 46 27 73 80
jocelyne.chavatte@orange.fr



Douni Paalga

Un enfant sur le chemin de l'école ...

Notre association aide à l'achat des fournitures scolaires, car là-bas, au Nord du Burkina Faso dans ce petit village de Perte-rkoé, l'école n'est pas gratuite !

Aujourd'hui, ils sont 150 enfants à aller à l'école du village... et 80 vont au collège à 7 km.

Les premiers écoliers qui ont commencé la petite école sous paillote en 2012 vont passer cette année l'examen du BEPC, et certains le concours d'entrée en seconde.

Ces jeunes savent tous lire, écrire, compter... et seront bientôt de futurs parents d'élèves.

Yacouba, enseignant et coordinateur de nos actions, a réalisé son rêve !

Il a rendu l'école accessible aux enfants des villages les plus oubliés, comme à Peterkoé dans son village natal !

Nos chantiers 2018

• Le poulailler

La création d'un élevage de poulets «Le poulet de Péterkoé» contribuera à financer la scolarité des enfants, par la vente de poulets. Un poulet vendu, c'est une année de fournitures scolaires pour un enfant et c'est une activité créée au village.

• L'atelier vélo et la collecte de vélos

Nous récupérons des vélos dans le but de les envoyer au village et

de créer un atelier de réparation de vélos. Un vélo donné, c'est un jeune qui ne fera plus 7 km à pieds pour se rendre au collège, c'est aussi une activité au village.

• La machine à grillage

Elle fournira la clôture afin d'agrandir le jardin de l'école. Un plus grand jardin, c'est une cantine scolaire, un repas quotidien pour les enfants et c'est encore une activité au village.

Pour soutenir ces projets, notre **Bal folk solidaire annuel** aura lieu le **10 février 2018** à la salle des fêtes de Landrais avec les groupes de musiciens Tremail et Perce Oreille.

Pour suivre nos chantiers 2017 /2018, retrouvez-nous sur le site de Douni Paalga : <http://douni-paalga.asso-web.com/>

Philippe BELIN (président)
05 46 27 72 45 - belinphil@yahoo.fr

La Récré des Tout-Petits



L'association La Récré des Tout-Petits a fêté ses 10 ans en 2017. Elle a fait peau neuve avec un nouveau bureau et un nouveau logo.

Elle permet aux assistantes maternelles de Landrais et de ses environs de se retrouver, avec les enfants de 0 à 3 ans qu'elles accueillent, à Landrais le jeudi de 9 h à 12 h dans la salle des associations. Deux accueils sont aussi en place sur la commune d'Ardillières (lundi et mardi de 9 h 30 à 12 h hors vacances scolaires).

Si vous êtes assistante maternelle et souhaitez nous rejoindre pour participer aux ateliers, n'hésitez pas à me contacter soit par téléphone au 06 16 96 90 93, ou tout simplement en vous rendant sur l'un des lieux d'accueil.

Nadège Tardy, présidente

ACCA de Landrais

Lièvres : nous devons chasser le lièvre 4 dimanches du 12 novembre au 3 décembre avec un prélèvement de 2 animaux maximum par chasseur. Malheureusement, ils ont été touchés par un cycle de maladies avant l'ouverture qui ont réduit très sensiblement les effectifs présents, donc le Conseil d'administration a décidé de limiter le prélèvement à 1 lièvre et 2 jours de chasse afin de garder le maximum d'animaux sur le territoire.

Renards : 18 de prélevés sur la commune du 1^{er} juillet 2016 au 1^{er} septembre 2017 (piégeage, tir d'été et battues).

Sangliers : au 1^{er} décembre, 12 sangliers de prélevés sur la mutualisation dont 1 sur la commune.

Carnet de prélèvement + carte de bécasse : à retourner avant le 1^{er} mars 2018 au président.

Bonne fin de saison et meilleurs vœux.

Francis MOINARD, président

Loisirs et Jeunesse Le Thou

Le club Loisirs Jeunesse Le Thou vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Comme chaque année, le club s'est réuni autour de la galette le 13 janvier dernier pour «le plaisir des petits et des grands».

Dates à retenir pour 2018

- Match Bordeaux /Lille **samedi 7 avril** pour les U8-U9 / U10-U11 / U12-U13 / U14-U15 / U16-U17.

- Concours de belote **samedi 14 avril** à 14 h.

- Tournoi U10-U11 **jeudi 10 mai**.

- Assemblée générale **vendredi 8 juin**.

- Sortie à «Yaka jouer» pour les U6-U7 (date à confirmer).

Point général sur les catégories

U6-U7 : les parents constatent une belle progression et motivation.

U8-U9 : les joueurs évoluent.

U10-U11 : une légère progression, constat : trop d'enfants pour constituer une équipe, pas assez pour concevoir deux équipes.

U12-U13 : dans l'attente d'une montée en niveau 2.

En entente avec Aigrefeuille :

U14-U15 : début de saison difficile.

U16-U17 : montée en régionale.

Loisirs Féminin : en attente de match prévu prochainement.

Loisirs Masculin : déplacement sur Bressuire le 19 janvier 2018.



Vie de l'église de Landrais

Le père Mickaël, curé de notre paroisse, est parti poursuivre sa mission en paroisse à Rochefort. C'est le père Christophe de la Chanonie qui lui succède, soutenu par le père Eric, originaire du Rwanda.

Le samedi 28 octobre, le père Christophe est venu célébrer la messe à Landrais et s'est présenté à la communauté.

Pour le rencontrer ou contacter un membre de l'équipe pastorale, s'adresser à la Maison Paroissiale à Surgères au 43 rue Audry-de-Puyravault (05 46 07 01 77). Vous pouvez aussi vous renseigner sur le blog : <http://paroisse-surgeres.fr> ou communiquer par mail par.surgeres@sfr.fr.

Chaque dimanche, messe à Surgères à 10 h 30 sauf le 1^{er} dimanche à 11 h où la messe est animée par les jeunes de l'aumônerie et des musiciens. Samedi, messe à 18 h 30 dans différentes églises du rural (voir le blog ou la feuille d'annonces hebdomadaire).

En ce début d'année, partageons cette phrase de Mère Térèse (1910-1997) : «Les plus petites choses ont de l'importance dans l'amour les uns des autres. Un sourire, un service rendu ou simplement un peu de chaleur humaine... Ce qui compte, ce n'est pas ce que nous donnons, mais l'amour que nous y mettons». Bonne et Heureuse Année 2018 !

L'équipe relais



(Le Journal 27/02/1913)

L'histoire insolite de l'abbé Ribéreau, curé de Landrais (fin)

Condamné le 19 juillet 1913 à six ans de travaux forcés pour l'incendie volontaire du presbytère de Landrais, l'abbé Léon Ribéreau embarque à bord de La Loire le 22 décembre 1913 à destination du bagne de Guyane.

Une fois arrivés à Cayenne, les condamnés étaient répartis en catégories suivant la nature de leur peine : les «transportés», condamnés aux travaux forcés, de loin les plus nombreux, les «déportés», prisonniers politiques, et les «relégués», récidivistes et petits malfaiteurs.

Notre curé fut ainsi le «transporté» matricule 41312, 2^e classe puis 1^{re} classe au 1^{er} octobre 1915.

Au cours de ses années de peine, il séjourna au bagne de l'île Royale (îles du Salut), puis à celui de St-Laurent du Maroni, puis de nouveau aux îles du Salut. Compte tenu de sa non dangerosité et de son instruction, il échappa aux lourdes corvées et fut affecté à l'entretien de la chapelle puis aide-manipulateur à la pharmacie de l'hôpital de l'île Royale.

Le 16 avril 1917, arguant de sa 1^{re} classe et de sa bonne conduite, il demande un transfert à Cayenne où «il espère trouver un emploi conforme à ses aptitudes»... Demande rejetée.

Le 5 octobre 1918, il bénéficie d'une libération anticipée, soit quatre mois et demi avant la fin de sa peine de travaux forcés, mais reste astreint à six ans de résidence en Guyane (ce «doublement» de la peine était systématique).

Son décès le 7 décembre 1919 à Ouakou sera rapporté sans que l'on en connaisse les causes précises. Il serait mort très en amont du fleuve Maroni «sur la concession Raynal». S'agissait-il d'une exploitation forestière, d'un site d'orpaillage clandestin ? Connaissant les éternels besoins d'argent du curé et son manque d'enthousiasme pour les tâches physiques...



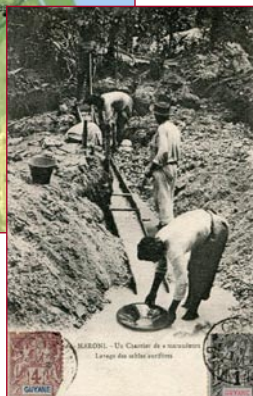
Guyane, L'île du Salut, camp «Royale»



La chapelle de l'île Royale



Maroni
Un chantier de «maraudeurs»
Lavage des sables aurifères



LANDRAIS

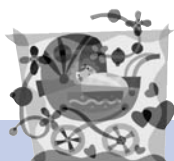
Pratique

Agence postale

05 46 27 73 25
Du lundi au vendredi
9 h - 12 h / 14 h - 16 h 45

Scolaire et périscolaire

Ecole maternelle 05 46 35 08 36
Ecole primaire 05 46 35 73 76
Cantine scolaire 05 46 35 02 10
Accueil périscolaire
• Le Thou 05 46 35 12 24



Assistantes Maternelles

BOUCARD M. Christine 28, rue du Breuil St-Jean 05 46 27 74 46
LECOURT Marie Anise 15, rue de la Devise 05 46 42 01 13
NORMAND Valérie 3 bis, rue du Fief Choisi - Fondouce 06 70 15 63 80
PILATE Léa 1 ter, rue des Ouchettes 06 84 14 28 59
QUARTERON Véronique 5, rue des Deux Moulins 05 16 49 75 69
TARDY Nadège 17, rue de la Devise 06 16 96 90 93

Associations

ACCA (chasse agréée) Francis Moinard 05 46 27 71 38
Amicale de Landrais Christophe Chantreau 06 31 90 57 79
Amicale Sapeurs Pompiers François Aymond 05 46 27 73 47
Association des parents d'élèves Nathalie Dauvé 06 82 34 05 65
Douni Paalga Philippe Belin 05 46 27 72 45
La Landraisienne Christophe Giraudeau 05 46 43 30 54
La Grouée du Père François François Caillon 05 46 27 73 81
La Récré des Tout-Petits Nadège Tardy 06 16 96 90 93
Les Petites Mains Gaby Chaigneaud 05 46 27 73 80
PAPJ Aurélie Le Moal 06 21 82 36 20
Vacances Loisirs Le Thou Landrais (VLTL)
Sylvie Guillemain 05 46 35 12 24

Infirmiers/ Infirmières

Aigrefeuille

Chabirond Laurence 05 46 35 03 03
Francisco Véronique 05 46 35 03 03
De Rueda Brigitte 05 46 35 51 25
Péraud Laurent 05 46 35 03 03
Sénard Béatrice 05 46 35 50 53

Ciré d'Aunis

Guéry M.-Christine - Vibet Karine 05 46 55 36 14

LANDRAIS

Élodie DERAY - 06 69 31 80 90 - 6 rue du Logis

Le Thou

Peinturaud Sylvaine - Vaesken M.-Manuelle 06 26 77 11 01

St-Germain de Marencennes

Ballanger Laurence 05 46 68 81 90
Saunier Christine 05 46 68 81 90

Commerces, Artisans et Entreprises

A FLEUR D'PEAU - Esthéticienne à Landrais ou à domicile
Sandra Samme - 8 bis, rue des Ouchettes - 06 25 42 32 60
AU POTAGER EDULIS - Légumes et plantes sauvages
comestibles bio, jardin permacole - Cécile 06 79 93 92 09
Benjamin 06 13 77 16 25 - auptageredulis@gmail.com
AUX DELICES DE LANDRAIS - Conserverie artisanale,
produits régionaux - 05 46 27 74 14
BELIN Philippe - Menuiserie (maison/bateau)
7, rue des Minimes Saint-Gilles - 05 46 27 72 45
BMC DIFFUSION - Outils haut de gamme pour maçons,
peintres et plâtriers - Bétons décoratifs - 05 46 00 05 23
DAVAZE Christophe - Plomberie/Chauffage
Rue des Ouchettes Le Logis - 05 46 07 02 44
FAB Maçonnerie - Fabien Moings - Maçonnerie, couverture,
terrassment - 06 42 38 76 09
GARAGE NICOL SARL - Mécanique autos, vente de véhicules,
restauration et entretien véhicules anciens
1 ter, rue des Deux-Moulins - 05 46 27 75 55
LE LANDRAISIEN - Epicerie - Café - Restauration
Place de la Mairie - 05 46 41 24 67
MARCHAIS Olivier - Travaux agricoles - 05 46 27 79 63
MOINARD Philippe - Travaux agricoles - 06 14 18 27 71
ROBIN TERRASSEMENT - Terrassements divers, piscines,
assainissement, tout-à-l'égout, location de pelle
Les Egaux - 05 46 27 51 53 / 06 12 23 57 08
SARL CHARRON - Travaux agricoles 06 19 11 10 04
SEB COIFF' - Coiffeur à domicile, secteur Pays d'Aunis
et Rochefortais - 07 60 80 11 07
SOUFFLET ATLANTIQUE SA - Négoce agricole - 05 46 27 77 93
STEVEN INFO DEP - Dépannage informatique à domicile
06 50 83 25 75 - steven.info.dep@gmail.com
UN INSTANT DANS MA BULLE - Massages bien-être
Le petit-Breuil - Christelle Jouselin - 06 50 25 72 37

Artistes

NIORD Philippe - Artiste peintre, galerie, atelier
Rue du Breuil Saint-Jean - 05 46 27 73 26

Gîtes et Chambres d'hôtes

AU BOIS DES TILLEULS 1, imp. de l'Aubépine - Les Egaux
09 71 55 13 88 - 06 70 76 71 75 - www.auboisdestilleuls.fr
BRAYBOOK Suzanne La Métairie de Monlieu - 05 46 07 65 84
CAILLON Monique - Les Granges - 05 46 27 73 81
LA GLYCINE Gîte à la campagne - Les Granges
Lilianne Guittonneau - 06 60 72 16 77
LE CLOS DE LANDRAIS O. Crémont - 2 rue de la Garenne
Les Egaux 06 76 18 47 72 - 09 82 40 50 66 - cremo@hotmail.fr
YOURTE TRADITIONNELLE meublée
Aire Naturelle de Loisirs - 05 46 27 73 69 (mairie)



Urgences médicales

composez le 15 ou contactez
la gendarmerie d'Aigrefeuille
pour connaître la liste des médecins
et des pharmacies de garde